



Saison 2025/2026

## COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES (Bureau)

### Procès-verbal n°06

<b>Réunion du :</b>	<b>Jeudi 30 avril 2026</b>
<b>A :</b>	<b>18 h 45 à la Maison du Football</b>
<b>Présidence :</b>	M. Guillaume LAMBERT-COUCOT
<b>Présents :</b>	Mme Sonia RIGAUD MM. Michel CHRISTMANN, José LORENZO, David ROCHET, Jean Pierre MONNERET et Didier VINCENT.
<b>Excusés :</b>	MM. Daniel CHABOT, Xavier MONOT et André PICHOT.
<b>Invités :</b>	MM. Jean-Yves FARON et Gwenaël MARTIN.

#### **1. Approbation du dernier PV de CDA (bureau) du 13-03-2026**

La Commission approuve le dernier PV de CDA du 13-03-2026 à l'unanimité.

#### **2. Condoléances / Félicitations / Remerciements / Prompt rétablissement**

La Commission adresse ses félicitations à :

- Willam COULIBALY pour sa participation aux Interligues U15 qui ont eu lieu à Lyon du 7 au 10 avril 2026.
- Guillaume LAMBERT COUCOT qui a terminé 2<sup>ème</sup> des observations terrain au niveau national pour le compte de l'examen Fédéral AAF3. La Commission lui souhaite bonne chance pour l'examen théorique à venir.

La Commission souhaite un prompt rétablissement à tous les arbitres blessés, et en particulier à Dominique GUY suite à une intervention chirurgicale récente.

#### **3. Courriers**

- Mail du club d'ARCADE FOOT informant du désir de Kader KHELLILI de revenir à l'arbitrage. *Il sera vu début de saison prochaine en pratique.*
- Mail de Prince GUEU transmettant un certificat médical suite à une absence sur un match du 12 avril 2026.
- Mail de Alexandre RUBINO en date du 8 avril 2026, s'excusant de son absence sur un match du 6 avril. Cette absence est due à un malentendu concernant son indisponibilité à cette date.
- Mail de Damien DISS en date du 28 mars demandant à devenir observateur en catégorie jeune ou senior. La CDA le convoquera pour la prochaine réunion de CDA.
- Mail de Franck CRETIN relatant des conditions d'accueil insuffisantes de l'arbitre à l'occasion d'un match sur lequel il était désigné. La Commission invite les arbitres à mentionner ces observations dans la rubrique « observations d'après match de la FMI.
- Mail du club d'Aiglepierre en date du 27 avril, relatant différents faits d'arbitrage sur un match opposant Archelange à Aiglepierre le 26 avril 2026. Ce mail a été suivi d'une publication sur les réseaux sociaux mettant en cause l'intégrité de l'arbitre sur ce match. Une réponse a été faite par Didier VINCENT, Président du district, demandant le retrait immédiat de cette publication et rappelant que ce type de

PV n°06 du Bureau de la Commission Départementale des Arbitres du jeudi 30 avril 2026



prise de position publique est susceptible de porter atteinte à l'image et à l'intégrité des officiels du District, ainsi qu'à la Commission dont ils dépendent. Un courrier sera fait au club d'Aiglepierre suite aux remarques concernant les faits d'arbitrage relatés sur ce match.

#### 4. Retour sur le Festival U13 et organisation du Festival U11

Une réunion est prévue prochainement entre des représentants de la CDA et de la Commission Jeunes dans le but d'optimiser le rôle des arbitres et accompagnants lors de ces manifestations importantes pour les clubs, leurs dirigeants et joueurs.

#### 5. Retour sur la présentation du « projet arbitrage » au Comité Directeur

Une présentation du « projet arbitrage » a été faite aux membres du Comité Directeur à l'occasion de la réunion du 16 avril 2026.

Les grandes lignes de travail reposent sur :

- La fidélisation des jeunes arbitres,
- La création d'un pôle « observateurs »,
- L'évolution du système d'évaluation des jeunes arbitres,
- La nomination d'un délégué des arbitres en CDA,
- La création de la coupe du Jura des arbitres,
- La mise en place d'une formation « management » aux arbitres,
- Le développement de la formation « arbitre de club »
- La proposition de rencontres entre arbitres, membres de CDA et entraîneurs ou joueurs

Après validation de ce projet par les élus du Comité Directeur, chacune de ces actions sera gérée et suivie par un membre de CDA. La désignation de ces responsables sera effectuée lors de la prochaine réunion de CDA, avec des modalités à détailler.

#### 6. Préparation des candidats Ligue

Gwenaël MARTIN fait un retour rapide sur la préparation des candidats Ligue qu'il a organisée avec l'aide de Daniel CHABOT.

#### 7. Point sur les examens pratiques

3 candidats restent à voir en pratique, dont un ayant échoué lors de sa 1<sup>ière</sup> observation. Il est souhaitable que ces 3 candidats soient observés dans les délais les plus brefs.

#### 8. Absences du mois

**Absences relevées : le club a 10 jours suite à la parution du PV pour faire appel (uniquement par écrit) : Néant**

**Absence confirmée suite au PV de la réunion de CDA du 13 mars 2026 :**

- **25 février 2026 :** Ali BEN LARBI (JURA DOLOIS) – Match U15 D1 FOUCHERANS – GJ PORTE DU JURA (1<sup>ière</sup> Absence - Amende 40 € + 2 matchs de suspension).

La Commission rappelle que les sanctions administratives de la Commission Départementale des Arbitres sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel qui juge en dernier ressort.

**(Art. 190 des RG de la FFF)**

#### 9. Réserve Technique

PV n°06 du Bureau de la Commission Départementale des Arbitres du jeudi 30 avril 2026



La Commission examine une réserve technique posée par l'éducateur de Champagnole, à l'issue du match U18 D1 du 4 avril 2026 opposant Coteaux Seille 1 à Champagnole 2.

- Réserve non confirmée.
- Après examen du dossier, la Commission juge que cette réserve technique n'est valable ni sur le fond, ni sur la forme et classe ce dossier sans suite.
- Frais d'ouverture de dossier : 35 € à Champagnole.

## 10. Discipline

Suite à la réunion de la Commission de Discipline du 29 avril, la Commission décide de convoquer Walid ZERZOUH lors de la prochaine réunion de CDA.

La Commission adressera un courrier à Pascal et Stéphane GUY pour les encourager à être plus précis lors de la rédaction de leurs rapports disciplinaires.

### **Rappel aux Arbitres :**

Les rapports disciplinaires doivent parvenir au District au plus tard le **Mardi avant 17h.**

En cas de non envoi de rapport disciplinaire ou envoi hors délai, une **amende de 50 euros** sera infligée à l'arbitre fautif et cette dernière sera déduite de ses frais d'arbitrage versés par le District du Jura

## 11. Tour de table

Chacun a possibilité de s'exprimer, faire des remarques ou exposer son point de vue sur divers sujets en rapport avec les thèmes abordés par la CDA.

- RAS

## 12. Prochaine CDA

La prochaine date de réunion de CDA initialement prévue le vendredi 29 mai sera reprogrammée à une autre date en raison de l'indisponibilité de certains membres : réunion en Ligue et symposium des Présidents de CDA à la FFF.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

**Jean Pierre MONNERET**  
Secrétaire CDA

**Guillaume LAMBERT-COUCOT**  
Président CDA